AXE 3

Associer tous les rouennais et les rouennaises à la transition sociale écologique

Fiche n°10 : Développer des actions d'éducation et de sensibilisation

Fiche n°11 : Accompagner la transition écologique des populations en situation de précarité

Fiche n°12: Proposer une alimentation durable

Fiche n°13 : Développer la concertation et la mobilisation des habitants

Fiche n°14: Accompagner les associations vers un fonctionnement responsable

Fiche n°15 : Organiser des manifestations éco labellisées

Fiche n°16 : Faire dialoguer culture et transition écologique

Les bâtiments accueillant du jeune public, et notamment les écoles, sont des sites fortement utilisés, consommateurs en énergie et producteurs de nombreux déchets, il est donc primordial de sensibiliser au mieux les utilisateurs (enfants et adultes) aux bonnes pratiques afin de limiter les impacts de leurs activités. De manière générale, l'ensemble des bâtiments de la Ville accueillant du public ou non, doivent être gérés au mieux et limiter leurs impacts. La Ville doit montrer l'exemple et par ses pratiques, doit permettre la transmission des messages quant aux économies d'énergie ou encore la gestion des déchets.

OBJECTIFS

- → Sensibiliser au plus tôt les enfants afin de faciliter la prise en compte du développement durable à tous les niveaux et permettre un transfert des bonnes pratiques au sein de leurs familles
- → Sensibiliser les agents et enseignants présents sur les sites afin de faciliter la mise en œuvre des actions notamment au sein des bâtiments
- → Sensibiliser les utilisateurs des sites aux bonnes pratiques

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Optimiser les animations proposées aux enfants en coordonnant les programmes entre la Ville, la MRN et l'Education Nationale afin de faire découvrir le maximum de thématiques aux plus jeunes.

Former les agents des sites aux éco-gestes (ex : entretien des locaux) mais aussi à la transmission des bonnes pratiques aux enfants et autres utilisateurs des sites (ex : gestion de l'énergie).

Prendre en compte les retours des utilisateurs pour ajuster les niveaux de chauffage, d'éclairage etc... suite à des travaux. Etablir les procédures permettant la prise en compte de ce retour des utilisateurs.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DTE
Direction/Services associés	Direction des Transitions, DPB, DEPN, DRH
Partenaires associés	MRN, Education Nationale, associations
Public cible	Scolaires/Petite enfance

MOYENS

Budget pour les actions éducatives (crèches, périscolaires, accueils de loisirs)

Formation des agents crèches, périscolaires, accueils de loisirs

Programmes d'éducation au développement durable de la Ville (Edu'curieux) de la MRN et de l'Education Nationale

Programme d'action proposé par les associations du territoire

CALENDRIER

2021-2022 : refonte du programme Edu'curieux

2021-2022: travail sur l'adaptation du programme de formation des agents

2022 : travail sur la procédure de prise en compte des retours usagers

INDICATEURS

Nombre d'enfants sensibilisés chaque année

Nombre d'animations proposées

Nombre d'agents formés

Nombre de signalements de dysfonctionnement pris en compte

Si chacun est concerné par la transition écologique, l'enjeu social et économique de la mise en place de pratiques écoresponsables est majeur pour les habitants en situation de précarité énergétique. Pour leur permettre d'améliorer leur situation, il est important de les sensibiliser sur les pratiques pouvant avoir des impacts bénéfiques sur leur santé, sur leur confort de vie et sur leurs finances.

OBJECTIFS

- → Diminuer la précarité, notamment énergétique, des ménages les plus fragiles via la transition sociale-écologique
- → Limiter les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire grâce à des pratiques plus vertueuses

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Définir les zones et les publics cibles, ainsi que les relais existants et les thématiques prioritaires.

Coordonner les aides financières, humaines et matérielles existantes afin de renseigner au mieux les personnes ciblées et faciliter leurs démarches.

Organiser des actions ciblées sur les thématiques prioritaires et non couvertes par des actions à ce jour.

Suivre les objectifs de performance énergétique dans les permis de louer.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DSCS/CCAS
Direction/Services associés	DRC, DCJVA
Partenaires associés	MRN, Région, Département, Associations, SPPE
Public cible	Populations en situation de précarité

MOYENS

Budget pour la mise en œuvre des actions

Formations des agents Ville recevant du public et de la DSCS CCAS

Dispositifs existants au niveau de la MRN, du Département et de la Région

Actions mises en place par des associations

CALENDRIER

2022 : développement d'actions nouvelles

INDICATEURS

Nombre de personnes sensibilisées

L'alimentation a des impacts très importants, via sa production, son transport ou encore le traitement des déchets qui en résultent. La production agricole est également très impactée par le changement climatique.

Ainsi, même dans des territoires urbains ne produisant pas ou peu de produits alimentaires, l'alimentation est un sujet majeur. L'enjeu est donc, à l'échelle du territoire de la métropole, de disposer d'une meilleure autonomie alimentaire.

OBJECTIFS

- → Atteindre 50% de denrées issues de l'agriculture biologique en 2024 dans les repas produits par le SIREST
- → Diminuer les impacts énergétiques et d'émissions de GES liés à la production, à la consommation et au traitement des déchets liés à l'alimentation
- → Développer les circuits courts

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Poursuivre les démarches mises en place avec le SIREST afin de favoriser une alimentation locale, biologique, de saison pour l'ensemble des restaurants scolaires de la Ville et poursuivre la proposition de repas sans produit carné.

En parallèle, poursuivre et développer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires et développer les collectes et la valorisation des bio déchets.

Poursuivre la formation des agents, notamment d'office, sur le sujet du gaspillage alimentaire et plus généralement de l'alimentation.

Pour limiter le gaspillage alimentaire, développer les dons aux associations de la production non consommée du SIREST.

Mener ou favoriser la mise en œuvre d'actions d'agriculture urbaine en cohérence avec le plan de renaturation, notamment en partenariat avec des associations d'insertion et participer au développement des circuits courts au sein de la Ville. La mise en place de ces jardins doit être couplée au développement du compostage afin de limiter les déchets.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DTE, DEPN
Direction/Services associés	
Partenaires associés	SIREST, MRN, association
Public cible	Scolaires, citoyens et citoyennes

MOYENS

Démarche « Mon restau responsable »

Budget pour les actions de lutte contre le gaspillage, formation des agents (offices et périscolaire), budget pour le traitement des bio déchets

Loi Egalim, Loi AGEC

• Plan de renaturation

Budget, moyens humains, espaces:

- 19 sites actés et 4 en cours d'étude pour le développement du jardinage urbain.
- Le site de Repainville avec une activité de maraichage
- Projet de maraîchage urbain sur les Hauts-de-Rouen, la "Ferme des Hauts", lauréat de l'appel à projet de l'ANRU
 « Quartiers fertiles », qui développera une activité maraîchère et de jardinage urbain en vue d'une production biologique diversifiée

CALENDRIER

2021 : élaboration et lancement du plan de renaturation de la Ville

2021-2026 : poursuite de la démarche « Mon restau responsable »

2022-2026 : Réalisation des actions opérationnelles du plan de renaturation

INDICATEURS

Pourcentage de produits biologiques dans les repas du SIREST (en %)

Quantité de bio déchets valorisés (en tonnes/an)

Nombre de repas sans produits carnés

Pourcentage de denrées issues de circuits courts (en %)

Evolution du pourcentage de gaspillage alimentaire (en %)

Nombre de jardins potagers en ville

L'évolution rapide des enjeux et des pratiques liés au développement durable de manière globale nécessite une compréhension des citoyens et des citoyennes pour permettre une acceptation des mesures mises en place. Il est donc indispensable de former et de sensibiliser la population, mais aussi de l'impliquer au maximum dans les projets. Des initiatives citoyennes peuvent également être encouragées et étendues.

OBJECTIFS

- → Favoriser l'appropriation de la transition écologique par les citoyens et les citoyennes
- → Développer la participation des citoyens et des citoyennes
- → Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et des citoyennes en encourageant et en accompagnant leurs projets

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Constituer l'assemblée citoyenne qui aura pour objectifs de :

- Suivre et évaluer la mise en œuvre des propositions de la Convention Citoyenne retenues par le Conseil Municipal, en lien avec les services de la Ville et de la Métropole.
- Porter la voix des initiatives citoyennes sur la Ville auprès des élus du Conseil Municipal.
- Prendre part directement à la fabrique de la décision publique à travers la proposition de vœux et délibérations dont les élus du Conseil Municipal pourront se saisir s'ils le souhaitent.
- Emettre un avis à la demande de la Municipalité sur des sujets précis qui concernent l'actualité de la Ville ou bien sur des sujets plus prospectifs.
- Participer à l'évaluation des politiques publiques municipales.
- Contribuer au portage du budget participatif : dès 2022, donner un avis sur les projets préalablement à leur sélection et accompagner les porteurs de projets ; à partir de 2023, participer également à la définition du contenu de l'appel à projets et à le faire connaître.

Faire évoluer le dispositif des conseils de quartiers en les travailler davantage en mode projet.

Mettre en place un droit de saisine des habitants.

Poursuivre et amplifier la démarche de budget participatif citoyen avec une enveloppe dédiée de 1 Million €TTC.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	Direction des Transitions
Direction/Services associés	Cabinet du Maire
Partenaires associés	Associations
Public cible	Citoyens et citoyennes, associations

MOYENS

Budget participatif citoyen : 1 Million €TTC sur 3ans Relais existants par les associations de quartier

CALENDRIER

2022:

- Constitution de l'assemblée citoyenne
- Choix des propositions de la Convention Citoyenne retenues par le Conseil Municipal

INDICATEURS

Nombre de projets citoyens réalisés

Montant du budget participatif (en euros/an)

Nombre de participants à la Convention puis à l'Assemblée citoyenne

Nombre d'actions et de sujets proposés par la Convention citoyenne

Les associations ont un rôle majeur dans la vie sociale de la Ville. De nombreuses associations reçoivent un soutien financier de la Ville pour leur fonctionnement ou leurs projets. Il est nécessaire de les associer à la politique de transition menée par la Municipalité, non seulement en éco-conditionnant notre soutien, mais également, lorsqu'elles sont logées ou utilisent des bâtiments municipaux, en les responsabilisant sur l'usage de ceux-ci, en particulier en matière d'énergie.

OBJECTIFS

- → Réduire l'impact environnemental de la Ville
- → Impliquer les associations dans la transition de la Ville en intégrant des critères environnementaux dans 100% des évaluations des attributions de subventions et en établissant des niveaux de consommation maximums pour les salles mises à disposition

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Travailler sur les critères d'attribution des subventions et sur les appels à projets aux associations afin d'intégrer des critères environnementaux.

Conditionner la mise à disposition ou la location de salles au respect de bonnes pratiques de gestion notamment de l'énergie.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DCJVA
Direction/Services associés	Ensemble des Directions faisant intervenir ou finançant des associations
Partenaires associés	
Public cible	Associations

MOYENS

Procédures de soutien financier

Liste des salles mises à dispositions des associations

CALENDRIER

2022 : Faire évoluer les critères d'attribution des subventions

2022 : Rédiger et diffuser une charte de bonnes pratiques

2023 : Fixer des objectifs de consommations à respecter par les associations disposant de salles mises à disposition

INDICATEURS

Pourcentage d'associations subventionnées présentant des engagements environnementaux (en %) Consommation des bâtiments utilisés par des associations (en kWh/an)

La Ville, lors de ses manifestations, quel qu'en soit leur ampleur, et par ses divers outils de communication, doit pouvoir montrer l'exemple à ses habitants en limitant leur impact sur le climat et la production de déchets.

OBJECTIFS

- → 100% des manifestations de la Ville éco labellisées dès 2022
- → Réduire l'impact environnemental de la Ville (déchets, provenance et qualité des produits utilisés...)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les achats réalisés dans le cadre de l'organisation de manifestations et d'évènements organisés par la Ville doivent également intégrer les critères de l'achat durable.

Réfléchir à l'utilité et aux choix des outils de communication utilisés, notamment les goodies.

Organiser des manifestations écoresponsables, quelle qu'en soit l'envergure : de l'inauguration d'une exposition à la manifestation Rouen sur Mer par exemple.

Développer systématiquement les pratiques écoresponsables (choix des produits alimentaires, tri des déchets, utilisation de vaisselle non jetable, etc...) et faire labelliser par la MRN les manifestations les plus importantes.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DCRP/MCI, DMP
Direction/Services associés	Direction des Transitions, DEPN
Partenaires associés	MRN/Pôle de proximité/Direction des déchets
Public cible	Fournisseurs, prestataires, agents, citoyens et citoyennes

MOYENS

Charte de labellisation « Eco-manifestation » de la MRN

CALENDRIER

2022 : l'ensemble des manifestations de la Ville sont éco labellisées

INDICATEURS

Nombre de manifestations labellisées

Les acteurs culturels représentent un secteur essentiel à la vie de la cité et des citoyens, et à la vitalité d'un territoire. Ils donnent à voir, à entendre, ou représentent, ce qui dans l'époque, interroge la société et les individus qui la composent. De nombreux artistes s'intéressent aujourd'hui, dans leurs productions, aux rapports entre les êtres humains et la nature, et aux évolutions récentes de ce rapport. L'œuvre d'art, la représentation artistique constituent des voies privilégiées pour appréhender ces questionnements et penser l'avenir.

Par ailleurs, dans ses activités, le secteur culturel est également soucieux de contribuer à une gestion plus durable.

La transition écologique est enfin l'une des thématiques retenues pour la candidature de Rouen comme Capitale Européenne de la Culture.

OBJECTIFS

- → Préparer la candidature : 2028, Capitale Européenne de la Culture
- → Construire un programme artistique responsable
- → Utiliser le levier de la culture pour relayer les enjeux de la transition écologique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagner le projet de renaturation :

- Mettre en œuvre une résidence de recherche (un curateur, un directeur artistique, un chercheur) pour déterminer des pistes d'action et faire travailler les acteurs du territoire sur le sujet.
- Partager avec les publics de proximité les démarches de renaturation artistique, associées aux enjeux d'espace public et d'usages.
- Penser les propositions de Rouen Impressionnée autour de cette thématique.
- Accompagnement des projets artistiques en lien avec le plan de renaturation (ex : valorisation du platane du carrefour du centre Henri Becquerel)

Poursuivre et développer les liens avec le Jardin des Plantes :

- Poursuivre la résidence artistique au sein du Jardin des Plantes
- Développer la convention avec le Centre Photographique autour de la photographie et du paysage
- Poursuivre et développer l'accueil de divers évènements culturels (spectacle vivant, exposition, réunion des musées métropolitain...)

Diminuer les impacts des manifestations culturelles :

- Participation à la coalition pour des manifestations culturelles responsables
- Participation à la coalition des lieux de cultures (Etincelle)
- Rénovation des sites culturels

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DCJVA
Direction/Services associés	DEPN, DTE, DPB
Partenaires associés	MRN, acteurs culturels
Public cible	Citoyens et citoyennes

MOYENS

Budget DCJVA

Réseau des acteurs de la culture

CALENDRIER

2021 : Mise en œuvre d'une résidence de recherche pour travailler autour du projet de renaturation

2028 : Rouen, Capitale Européenne de la Culture

INDICATEURS

Nombre d'évènements artistiques liés aux sujets de la transition Nombre d'évènements artistiques labellisés « manifestation culturelle responsable » Obtention du titre de Capitale Européenne de la Culture